

## Renforcer notre profession

Depuis près de 10 ans, nous assistons à une baisse continue des effectifs, qui se conjugue désormais avec une très forte croissance du trafic aérien. Les contrôleurs n'arrivent plus à remplir efficacement leurs missions de service public : les délais explosent. Nos conditions de travail se dégradent et nous subissons d'affligeantes attaques politico-médiatiques et des pressions des compagnies aériennes.

### Plus de contrôleurs face au trafic

L'un des principaux enjeux du prochain Protocole sera d'**augmenter et de sécuriser les recrutements** de contrôleurs aériens.

Le SNCTA revendique la **détermination d'effectifs de référence dans tous les organismes**. Ces chiffres d'effectifs (opérationnels et hors salle) ont vocation à servir de référence aux Pouvoirs publics lorsqu'ils établiront leurs politiques budgétaires.

L'anticipation à 5 ans des besoins en contrôleurs et les contraintes pesant sur la formation nécessitent la mise en œuvre d'une **politique pluriannuelle de recrutements réguliers et lissés sur plusieurs années**.

Mais obtenir de l'administration des décisions de recrutements ne suffit pas, **il faut sécuriser ces décisions !** En effet, malgré l'augmentation du nombre de places aux concours, le recrutement des ICNA connaît des difficultés. Le nombre de candidats est insuffisant et **en 2017, 7 places n'ont pas été pourvues, par manque de personnes sur la liste d'attente**.

Le SNCTA avait anticipé cette problématique. Il a travaillé à l'évolution du concours ICNA avec pour objectifs d'améliorer son image et d'**augmenter le nombre de candidats**. Ainsi, le concours ICNA sera adossé aux Concours Communs Polytechniques, ce qui lui donnera **plus de visibilité, plus de centres d'examen** et potentiellement plus de 15 000 candidats. Cette mesure

doit désormais s'appliquer en 2020. Que ce soit pour les recrutements 2019 ou pour accompagner le changement de concours, le SNCTA a demandé à l'ÉNAC d'avoir **une communication active à destination des classes préparatoires**.

Enfin, augmenter les recrutements nécessite d'**augmenter la capacité de formation de l'ÉNAC**. Pour le SNCTA, celle-ci doit passer à 4 promotions par an dès 2020. À cette fin, il sera nécessaire d'affecter un plus grand nombre d'ICA dès 2019. Vu les besoins actuels et la pyramide des âges, 4 promotions par an n'est qu'une étape dans la montée en puissance de la capacité de formation qui devra atteindre **180 ICNA par an dès 2024**.

### Un syndicat national, une vision nationale

Le SNCTA fait le constat d'un **manque de cohérence quant à la répartition des effectifs** entre les différents organismes de contrôle et revendique :

- la mise en place d'une **méthode unique de répartition des effectifs, transparente et équitable** ;
- une gestion des effectifs dans **une seule instance en fusionnant le GT Effectif et le GS 32 heures** ;
- la mise à plat des « règles » de dimensionnement hors salle avec un double objectif : **mieux reconnaître le travail non opérationnel et harmoniser les structures**.

### Droit à congés : garantir 25% minimum toute l'année

Avec la baisse des effectifs, **les conditions de travail sont tendues et la pression sur les congés est forte**. Les services sont tentés de compenser la baisse des effectifs par une baisse des droits à absences. Partout où cela s'est présenté, le SNCTA s'y est opposé et a su **maintenir un droit à congés de 25 % minimum toute l'année**. Ce principe doit être pérennisé. La définition des effectifs de référence des centres doit prendre en compte cette revendication légitime.

**AUGMENTER le nombre de contrôleurs. ANTICIPER les besoins sur 5 ans. REMPLIR les places au concours. FORMER davantage de promos. REPARTIR équitablement les effectifs. SECURISER les droits à congés.**

Venez en discuter autour d'un brunch avec le BN du SNCTA  
le 08 novembre, de 10h à 14h, à la subdivision contrôle.